

● Droit de l'urbanisme : panorama des problématiques essentielles

Se repérer en droit de l'urbanisme

Code
540001

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 659 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Avocats – Juristes – Architectes – Responsables et Agents des services d'urbanisme, d'administration et collectivités territoriales – Toute personne participant au déploiement des projets urbains dans les bureaux d'études, ainsi que les services immobiliers et techniques de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en droit de l'urbanisme

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Panorama complet du droit de l'urbanisme permettant d'identifier et de comprendre les impacts des réglementations sur les projets d'aménagement et de construction, notamment la loi ÉLAN

Réponses concrètes aux questions pratiques grâce aux compétences d'un avocat spécialisé

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de

Objectifs pédagogiques

- Se repérer dans le cadre légal du droit de l'urbanisme
- Analyser le régime juridique encadrant le contrôle de l'usage des sols
- Déterminer les conséquences fiscales et les risques contentieux en matière d'urbanisme

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Se repérer dans le cadre légal du droit de l'urbanisme

Identifier les acteurs de l'urbanisme

- Communes, intercommunalités, départements et régions, État
- ABF, commission de sécurité et des sites
- DDT, établissements mixtes, SEM
- Débat : les relations avec les acteurs

Analyser la réglementation et les procédures portant sur la planification de l'usage du sol

- Inventaire des textes applicables
- Réglementation locale : SCOT, SRADDET, POS/PLU et carte communale
- Hiérarchie et compatibilité des différentes règles précitées
- Impacts des lois Grenelle II, Macron, Alur et d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, loi ÉLAN
- Procédures opérationnelles d'aménagement : ZAC, lotissement, expropriation...
- Procédures de concertation : projets concernés, procédures obligatoires ou facultatives, freins et leviers de la concertation
- Partage d'expériences : échanges autour des différents documents d'urbanisme POS/PLU, SCOT

formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Analyser le régime juridique encadrant le contrôle de l'usage des sols

Lister les autorisations d'urbanisme

- Certificats d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Déclaration préalable
- Cas pratique : distinguer les autorisations d'urbanisme

Déterminer le régime applicable

- Domaines d'application respectifs des autorisations d'urbanisme et pièces obligatoires requises
- Instruction et délais de validité
- Permis définitif : les différents types de recours et retrait
- Questions liées à la régularisation de la construction et la conformité
- Cas des secteurs sauvegardés
- Incidences des dernières réformes
- Partage de pratiques : traitement des différents types de recours gracieux, contentieux, déféré préfectoral

Déterminer les conséquences fiscales et les risques contentieux en matière d'urbanisme

Analyser les incidences fiscales et financières de l'aménagement foncier

- Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité
- Autres taxes et participations : participation pour financement des équipements publics exceptionnels, participation PUP, participation ZAC, redevance de bureaux en IDF et redevance d'archéologie préventive
- Taxes sur les cessions de terrains rendus constructibles
- Quiz : fiscalité applicable

Se repérer dans le contentieux de l'urbanisme

- Contentieux administratif
- Contentieux civil
- Contentieux pénal
- Débat : risques contentieux en matière d'urbanisme

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 10-11 Sep. 2026 – Session Garantie
- 3-4 Déc. 2026

A DISTANCE

- 10-11 Sep. 2026 – Session Garantie
- 3-4 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 3-4 Déc. 2026

BORDEAUX

- 3-4 Déc. 2026

CHAMBERY

- 3-4 Déc. 2026

GRENOBLE

- 3-4 Déc. 2026

LILLE

- 3-4 Déc. 2026

LYON

- 3-4 Déc. 2026

MARSEILLE

- 3-4 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 3-4 Déc. 2026

NANTES

- 3-4 Déc. 2026

NICE

- 3-4 Déc. 2026

NIORT

- 3-4 Déc. 2026

PAU

- 3-4 Déc. 2026

RENNES

- 3-4 Déc. 2026

ROUEN

- 3-4 Déc. 2026

STRASBOURG

- 3-4 Déc. 2026

TOULOUSE

- 3-4 Déc. 2026

TOURS

- 3-4 Déc. 2026